

Nouvelles du conseil du 7 septembre 2020

Préavis favorable au contrat du Parc

Le Conseil municipal a préavisé favorablement, à l'attention de l'Assemblée municipale qui se prononcera sur le sujet le 7 décembre prochain, le renouvellement du contrat liant la Commune avec le Parc régional Chasseral et portant sur la période 2022-2031.

Durant cette future séance du Législatif, une présentation du parc et du contrat sera faite par un membre de l'association éponyme.

A mentionner que la nouvelle charte du parc est en consultation à destination des communes, associations et institutions publiques, jusqu'au 30 septembre. Elle est consultable en ligne (www.parcchasseral.ch) et un questionnaire y est adjoindé, qui s'adresse aux communes, organisations partenaires et membres.

Une classe découvre le verger et ses enjeux

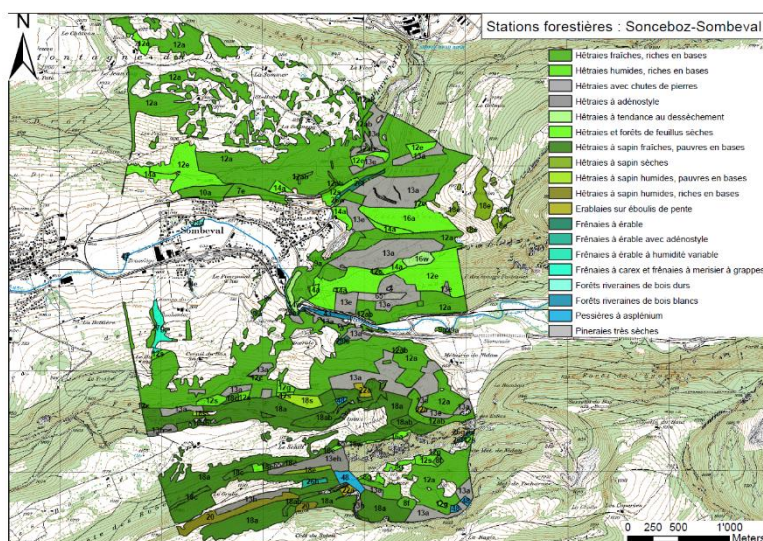
Maria Salvi, enseignante de 4H à l'école primaire locale, participe avec sa classe au programme Graines de chercheurs, proposé par le Parc régional Chasseral. Durant toute l'année scolaire, ses 24 élèves découvriront le verger et ses enjeux, ce qui leur permettra d'acquérir des connaissances en matière d'arbres fruitiers (espèces indigènes), de fruits, d'enjeux actuels pour ces surfaces importantes et riches en biodiversité, et plus généralement en développement durable.

Dans ce cadre, l'enseignante et ses élèves souhaitent planter quatre arbres fruitiers, sur le terrain communal sis derrière le collège. Sur préavis favorable des concierges, le Conseil municipal a délivré l'autorisation nécessaire à cette plantation.

On précisera que le Parc finance les arbres, ainsi que leur entretien, et offre un cours de taille gratuit à la personne qui se chargera de cette opération.

Nos forêts sous la loupe d'un futur ingénieur spécialisé

Sidney Chopard, un habitant de Sonceboz qui vit actuellement sa dernière année de formation à Zollikofen, pour devenir ingénieur forestier, vient de terminer un répertoire exhaustif des stations forestières du territoire communal. Ce travail fouillé constitue un élément essentiel pour la planification forestière, en détaillant par secteur les espèces de plantes et leur état, les types de sol, sa fertilité supposée, l'avenir prévisible d'une portion de forêt, les espèces végétales à promouvoir, respectivement à planter. Selon le souhait de leur auteur, qui entend que le plus grand nombre en profite, ces cartes ont été transmises au garde-forestier et à la Bourgeoisie locale. Le Conseil municipal présente ici ses chaleureuses félicitations à Sidney Chopard pour son travail bénévole et soigneux, et annonce qu'il lui sera remis une attention.



Une des cartes réalisées par Sidney Chopard